

Améliorer les soins de santé pour la population ontarienne

*Le projet de loi proposé par le gouvernement McGuinty mettrait
les patients au premier plan*

NOUVELLES

Le 3 mai 2010
2010/nr-017

L'Ontario propose de nouvelles initiatives exhaustives afin d'améliorer la qualité et la reddition de comptes au sein du système de santé de la province et de s'assurer que les besoins des patients passent en premier.

Plus tard dans la journée, la province déposera la loi sur l'excellence des soins pour tous qui, s'il est adopté, obligera les fournisseurs de soins de santé et les cadres à rendre des comptes sur l'amélioration des soins aux patients, et améliorera l'expérience des patients. La loi exigerait que les organismes de soins de santé, en commençant par les hôpitaux :

- élaborent et affichent des plans annuels d'amélioration de la qualité;
- créent des comités de la qualité afin qu'ils établissent des rapports destinés à chaque conseil d'administration d'hôpital sur les questions relatives à la qualité, notamment le plan annuel d'amélioration de la qualité;
- lient la rémunération des cadres à la réalisation des objectifs d'amélioration du rendement énoncés dans le plan d'amélioration de la qualité;
- mettent en oeuvre des sondages sur le niveau de satisfaction des patients et des employés, ainsi qu'un processus pour le traitement des plaintes de patients.

La loi proposée élargirait également le mandat du Conseil ontarien de la qualité des services de santé afin qu'il puisse émettre des recommandations sur des lignes directrices fondées sur les résultats cliniques que les fournisseurs de soins de santé devraient adopter.

Afin de s'assurer que les patients peuvent avoir accès aux traitements de la meilleure qualité qui soit, l'Ontario se dirigera également vers un système de paiement axé sur les patients pour le financement des hôpitaux, dans le cadre duquel les gros hôpitaux seront remboursés en fonction des types et des volumes de patients qu'ils traitent.

La province mettra aussi au point des façons de mieux profiter des ressources en santé en réduisant les admissions et les réadmissions à l'hôpital évitables, ainsi que l'utilisation non nécessaire du matériel diagnostique, par exemple.

L'annonce d'aujourd'hui est un élément essentiel du plan Ontario ouvert sur le monde du gouvernement qui vise à améliorer la qualité et la reddition de comptes dans le domaine des soins de santé en s'assurant que les professionnels de la santé collaborent pour servir les intérêts des patients.

CITATIONS

« Le gouvernement améliore la qualité de notre système de santé tout en le rendant plus responsable envers les patients. Nous souhaitons que notre système de santé cible les besoins des patients avec des services de santé en reposant sur les meilleures preuves cliniques et les normes les plus élevées. L'amélioration de la qualité des soins ne se traduit pas seulement par de meilleurs soins pour les patients, mais également par une optimisation de nos investissements en santé. »

-- Deb Matthews, ministre de la Santé et des Soins de longue durée

FAITS EN BREF

- Il y a 20 ans, pour chaque dollar dépensé pour des programmes gouvernementaux, 32 cents étaient destinés aux soins de santé. De nos jours, cette somme s'élève à 46 cents. Dans 12 ans, cela pourrait atteindre 70 cents si des mesures appropriées ne sont pas adoptées.
- L'an dernier, il y a eu 140 000 cas de patients réadmis à l'hôpital dans les 30 jours après leur mise en congé.
- Ce projet de loi vient s'ajouter aux efforts suivis de la province visant à améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients au sein du système de santé. Par exemple, en 2008, le gouvernement a lancé une initiative des indicateurs de sécurité des patients qui a permis d'améliorer le respect des mesures d'hygiène des mains, ainsi que de réduire les taux de *C. difficile* de 13 pour cent.

POUR EN SAVOIR PLUS

Renseignements sur [la loi sur l'excellence des soins pour tous](#).

Ivan Langrish, bureau de la ministre, 416 326-3986
Andrew Morrison, ministère de la Santé
et des Soins de longue durée, 416 314-6197

ontario.ca/nouvelles-sante
Also available in English.